

choses humaines de l'être. Nous avons voulu faire connaître comment on avait procédé dans la formation des départements du Rhône et de la Loire, et les vicissitudes diverses qu'avaient subies leurs territoires depuis cette époque jusqu'à nos jours. Nous croyons n'avoir rien laissé d'obscur à cet égard, *des circonstances* favorables nous ayant permis dans le temps de fouiller à loisir dans les archives générales de France pour l'époque révolutionnaire. Il serait impossible aujourd'hui de faire un semblable travail, par suite des conditions imposées aux travailleurs pour la communication des documents.

AVG. BERNARD.

---